



# LAFFORT

*l'œnologie par nature*

<p align="center"><b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> <b>Annexe II directive (CE) 1907- 2006</b> <b>CLARIFIANT VB</b></p>
---

Date: 01/01/2008

Page: 1/2  
Ind. Rev.: 3

## 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance/préparation :	<b>CLARIFIANT VB</b>
1.2 Utilisation de la substance/préparation :	Colle de poisson sous forme de gel pour la clarification des vins blancs et rosés.
1.3 Identification de la société/entreprise :	LAFFORT - B.P. 17 - 33 072 BORDEAUX CEDEX
Tel: 05.56.86.53.04	Fax: 05.56.86.30.50 <a href="mailto:info@laffort.com">info@laffort.com</a> <a href="http://www.laffort.com">www.laffort.com</a>
1.4 N° téléphone d'appel d'urgence:	Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80. ORFILA : 01 45 42 59 59

## 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Les risques les plus importants pour l'homme et son environnement

- Phrases de risque:

R 20/22: nocif par inhalation et par ingestion

R 36/37: irritant pour les voies respiratoires.

- Consignes de sécurité:

S 26: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau et consulter un ophtalmologiste

S 2: conserver hors de portée des enfants.

Non toxique dans les conditions normales d'utilisation

## 3 - COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature du produit: préparation à base de vessies natatoires de poisson et anhydride sulfureux

- Substance apportant un danger:

Anhydride sulfureux (0,5%): n° CAS: 07446-09-5

n° CEE: 2311952

## 4 - PREMIERS SECOURS

- En cas de contact avec les yeux: laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste.

## 5 – MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Ininflammable.

Utiliser tout moyen approprié à l'environnement

## 6 – MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Ramasser par moyens mécaniques et rincer le résidu à l'eau.

## 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation: Pas de précautions particulières.

- Stockage: En récipients d'origine, fermés; 2 mois à 20°C; 1 an à +4/+5°; Craint le gel.

## 8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection pour les yeux: lunettes

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique :

gel

- Couleur :

incolore, translucide

- Odeur :

odeur spécifique de la colle de poisson et odeur piquante du SO<sub>2</sub>

- SO<sub>2</sub> :

5 g/l

Page 2/2

Produit: CLARIFIANT VB

Date: 01/01/2008

## **10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Produit stable

---

## **11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Néant

---

## **12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Néant

---

## **13 – CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**

Produit organique, biodégradable

---

## **14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non concerné par la réglementation sur le transport des matières dangereuses

---

## **15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des substances dangereuses.

---

## **16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont considérées, à la date de publication, comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustive de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

*« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »*

---